

Pour les commerçants et investisseurs canadiens, l'expansion du marché des capitaux dans les pays en développement et l'intervention de sociétés locales dans les marchés développés pourraient être fructueuses, puisque la disponibilité du capital et la présence dans les marchés internationaux sont porteuses de promesse d'expansion. Si Telefonos de Mexico y réussit, les sociétés canadiennes de matériel de télécommunications pourraient accroître leurs ventes, puisque l'ALENA leur garantit un accès préférentiel au marché mexicain.

4.2 Rôle du taux de change

Dans une économie ouverte, comme c'est le cas au Canada, le taux de change compte parmi les éléments déterminants de la politique macroéconomique. La compétitivité des entreprises canadiennes dans le marché international dépend de leurs coûts de production et ceux-ci sont à leur tour fonction d'un ensemble de facteurs, notamment le loyer de l'argent, la productivité et le taux de change. Une entreprise se défendra bien dans le marché intérieur si ses coûts de production sont bien maîtrisés et sa productivité élevée, mais elle ne pourra s'affirmer à l'étranger si le taux de change lui est défavorable.

On se base souvent, pour situer la position concurrentielle d'un pays, sur deux expressions différentes du taux de change, à savoir le taux de change effectif et le taux de change effectif réel. Le premier désigne le prix de la monnaie d'un pays par rapport à plusieurs autres devises, chacune étant pondérée d'après la part du marché détenue par le pays en cause. C'est une mesure sommaire du coût moyen des devises. Le taux de change effectif réel se distingue du précédent du fait qu'il tient compte de l'inflation. Il traduit la variation du taux de change nominal qui résulte de la disparité entre les indices nationaux des prix à la consommation. C'est pourquoi on dit souvent que les fluctuations du taux de change effectif réel témoignent de celles de la position concurrentielle d'un pays.

Une étude réalisée en 1989 pour le compte de la Banque du Canada fait état de l'importance des variations du taux de change pour le commerce canadien.¹¹ Ses auteurs ont constaté qu'une diminution de 1 p. 100 du taux de change effectif entraînait, sur environ quatre ans, une amélioration de la balance commerciale canadienne équivalant à 2 milliards de dollars canadiens. Ils admettaient que des effets dynamiques, par exemple la hausse des importations de produits intermédiaires ainsi que de la demande intérieure et des prix, pouvaient réduire cette amélioration de près de moitié. Malgré tout, c'est un facteur qu'il ne faut pas négliger quand on sait que le dollar canadien a reculé de plus de 1 p. 100 par rapport à la devise américaine en un seul mois en quatre occasions au cours de 1992.

¹¹ Dion, R. et J. Jacob, *The Dynamic Effects of Exchange Rate Changes on Canada's Trade Balance, 1982-1987*, document de travail n° 90-1, Ottawa, Banque du Canada, décembre 1989.